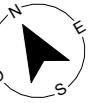
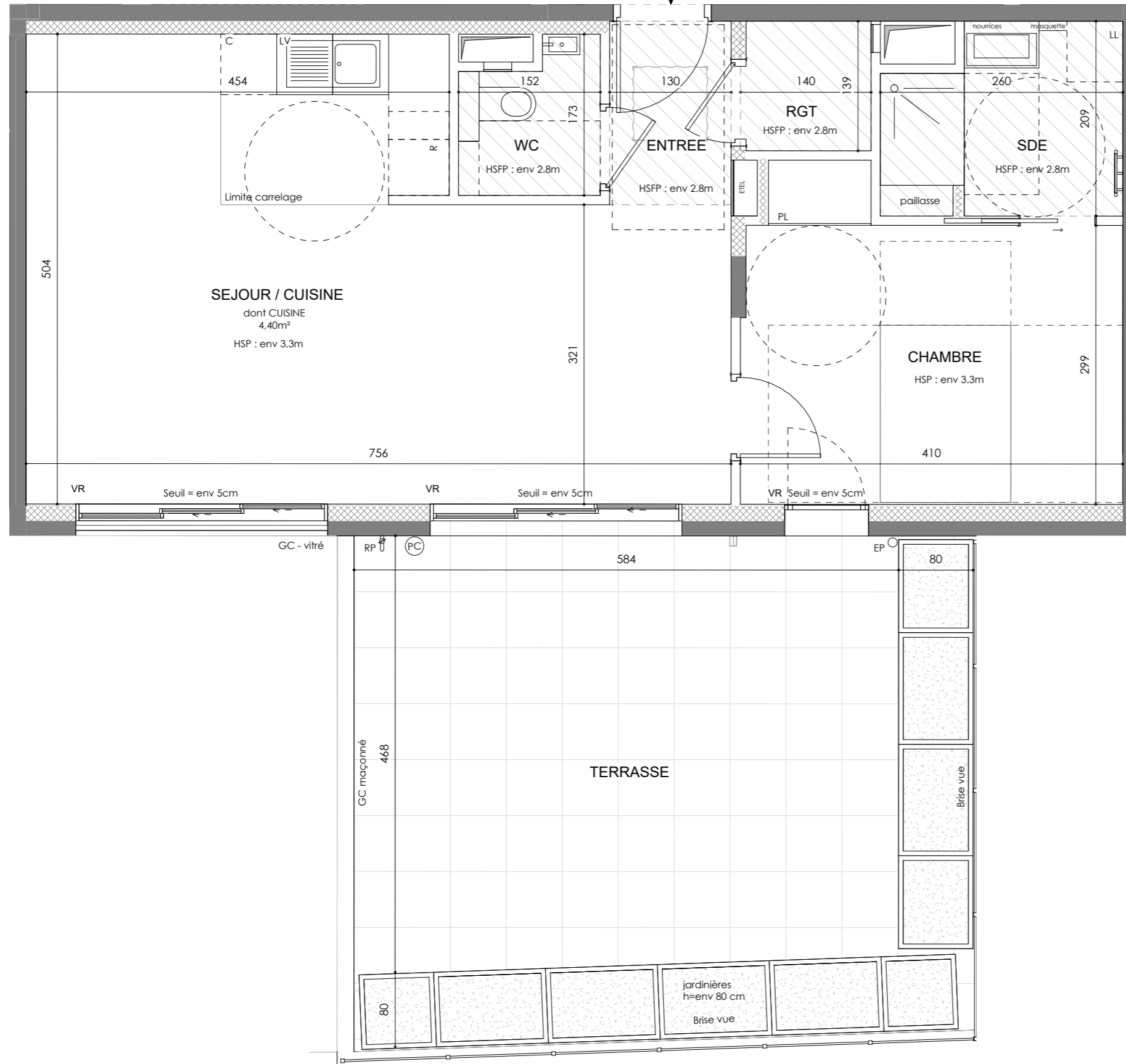


N° A106

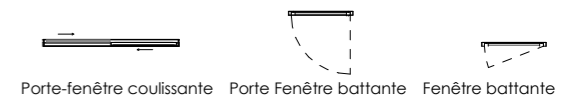
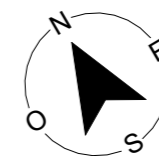


HALL A
APARTEMENT DE 2 PIECES
n° A106 au 1er étage

ENTREE	2,57 m ²
SEJOUR / CUISINE	32,50 m ²
CHAMBRE	12,97 m ²
RANGEMENT	1,86 m ²
SALLE D'EAU	4,89 m ²
WC	2,11 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	56,90 m²
TERRASSE	26,88 m ²
JARDINIÈRES	9,17 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	36,05 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	92,95 m²

LEGENDE

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	EDEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice E mars 2024

Echelle 0 1 2m